

La Bibliothèque a Cinq Cents

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Revue Littéraire

Contient les plus beaux romans du jour, avec illustrations.

Abonnement, Un An, \$2.50. Six Mois, \$1.25

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

VENTE AU NUMÉRO, 5 Centimes

En vente dans tous les dépôts de journaux, tous les jeudis. Pour abonnements et annonces s'adresser à

POIRIER, BESSETTE & Cie,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

516 Rue Craig, Montréal.

MONTREAL, 18 MAI 1893.

AMIS ET RIVAUX

SEPTIÈME SÉRIE DE "LA DAME EN NOIR"

I

La porte du salon s'ouvrit sans bruit, et la mère Agathe et l'enfant entrèrent.

Mme Clavière, plongée dans ses réflexions douloureuses, n'avait rien entendu.

L'enfant retira sa main de celle de la religieuse, fit deux pas en avant et s'arrêta, étonné. Ses yeux, grands ouverts, étaient fixés sur cette femme assise, vêtue de noir, qui ne faisait aucun mouvement et dont il ne pouvait voir le visage.

Soudain, une sorte d'anxiété se peignit sur sa figure ; puis, sans faire un pas de plus, comme s'il eût craint de s'avancer, il se courba légèrement, allongeant le cou, et avec plus de fixité encore, il regardait haletant, les prunelles dilatées.

—Madame, dit la religieuse, voici l'enfant.

Mme Clavière redressa brusquement la tête.

Aussitôt, en même temps que le petit jetait ce cri : "Maman ! maman !" la mère se dressait d'un bond en s'écriant, éperdue de bonheur :

—Mon enfant ! c'est mon enfant !

Elle n'eut que le temps de tomber, les genoux sur le tapis, et d'ouvrir ses bras pour recevoir André, qui s'élançait sur elle. Elle l'étreignit avec une passion délirante, pendant que le petit, éclatant en sanglots, lui faisait un collier de ses bras.

Pendant un instant on n'entendit que des soupirs et de petits cris de joie mêlés à un grésillement de baisers.

La mère Agathe, les bras ballants, écarquillant les yeux, restait immobile comme pétrifiée.

Cependant Mme Clavière se releva, tenant toujours serré contre son cœur l'enfant pendu à son cou.

Rien ne saurait rendre la sublime expression du regard de cette mère qui venait de passer si soudainement de la douleur la plus profonde à la plus immonse des joies. Le rayonnement de sa physionomie mettait sur son front comme une auréole...

S'adressant à la religieuse, qui ne savait si elle devait rester ou se retirer :

—Eh bien, oui, ma sœur, s'écria-t-elle, je suis mère ! et cet enfant est à moi... Il est mon enfant, vous entendez ? mon enfant ! Il est ma chair, il est mon sang !... C'est mon fils, mon André, mon trésor ! C'est mon bonheur, c'est ma vie !

Comprenez, ma sœur, comprenez donc : on me l'avait volé et je viens de le retrouver, il m'est rendu !...

Je viens de le retrouver ici, près de vous, dans cette maison !

O Providence, qui donc, maintenant, pourrait douter de toi ?

Dieu de justice et de bonté, vous me récompensez déjà du bien que vous m'avez conseillé de faire !

Les méchants voulaient perdre mon enfant, m'en séparer à jamais ; mais Dieu était là... Dieu a voulu que mon fils fût amené ici, ici, dans mes bras !

Il y eut quelques instants de silence que la mère, délirante de joie, employa à couvrir de nouveaux baisers les joues de son enfant.

Après s'être assise et tenant André sur ses genoux, elle reprit avec plus de calme :

—Ma sœur, je vous dirai plus tard pourquoi des misérables m'avaient enlevé mon enfant, et vous connaîtrez alors bien des choses que vous ignorez encore. J'ai quelques bons et précieux amis, vous le savez ; mais, hélas ! j'ai aussi un ennemi : cet homme, lâche et cruel, me poursuit de sa haine ; pour m'atteindre, le misérable a osé s'attaquer à mon enfant ; jusque sur mon enfant il voudrait exercer sa vengeance. Bien qu'il soit aujourd'hui dans l'impossibilité de rien entreprendre contre moi, je n'en ai pas moins tout à craindre de lui. S'il ne peut pas agir lui-même en ce moment, il a des complices qui exécutent ses ordres.

Cette femme, ma sœur, qui a amené ici mon enfant, avec l'espoir qu'il me serait impossible de le retrouver, cette femme est la complice de mon ennemi.

Ah ! les misérables, ils voulaient qu'un autre enfant fût substitué au mien ; oui, voilà ce qu'ils voulaient, ces papiers, ma sœur, que vous conserverez précieusement, ces papiers en sont la preuve.

—C'est épouvantable ! murmura la religieuse terrifiée.

—Regardez les, ma sœur, ces papiers ; rien n'y manque : le cachet de la mairie, la signature du maire légalisée par le président du tribunal de Château-Chinon. Ce n'est pas une pièce fautive, cet acte. On voulait que mon enfant, André Clavière, devînt le fils d'un M. Gosselin, garçon de café.

Eh bien, oui, voilà ce qu'on voulait ; mais Dieu était là ! Il ne voulait pas, lui, qu'un pareil crime pût s'accomplir.

Une inspiration vient de me venir, ma sœur, quelque chose me dit que mon enfant ne serait plus en sûreté auprès de moi, je vais le laisser ici placé sous votre protection et celle de Dieu.

Mais Dieu veillait sur mon enfant quand il était entre les mains des méchants, c'est Dieu qui l'a fait conduire auprès de vous, et c'est lui, dont les vœux sont impénétrables, qui me dit : Laisse ton enfant ici, laisse le où il a été amené par ma volonté !

Eh bien, oui, ma sœur, je vais vous laisser mon enfant, il sera élevé avec nos orphelins et nos abandonnés. Ah ! ce ne sera plus une fois par semaine que vous me verrez, maintenant ; je viendrai tous les jours et ce sera avec mon enfant, avec tous nos enfants que je passerai, heureuse, la moitié de la journée.

—Que votre volonté, madame, et la volonté de Dieu soient faites, répondit la mère Agathe.

Mme Clavière n'avait plus rien à dire à la religieuse, elle interrogea son enfant.

—Es-tu bien content de me revoir, mon chéri ? lui dit-elle.

—Oh ! oui, maman ; content, André, bien content.

—Tu as pleuré, n'est-ce pas ? beaucoup pleuré de ne plus être avec ta maman ?

—Oui, je pleurais.

—Avec qui étais-tu ?

—Des femmes.

—Est-ce qu'elles te battaient, ces femmes ?

—Non.

—Elles t'embrassaient ?